

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 17 Octobre 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 25 – **REPRESENTES** : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mmes DUBOURG Yolande et LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence et MM. RANNOU Yannick et RICARDEAU James.

EXCUSÉS : M. CAILLON Philippe (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme AUBRY Sylvie*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mesdames Brigitte DENIEL et Séverine ORDRONNEAU.

OBJET : *Tarifs concessions cimetière 2020.*

N° 2019 / 10 / 13

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux du 15 Octobre 2019,
Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs des concessions (2 m²) et des cavurnes dans le cimetière, et ce à compter du 1^{er} Janvier 2020 :

<i>Concessions cimetière</i>	<i>Tarifs 2020</i>
<i>Concessions et cavurnes pour 15 ans</i>	189,00 €
<i>Concessions et cavurnes pour 30 ans</i>	351,00 €
<i>Concessions et cavurnes pour 50 ans</i>	1 164,00 €
<i>Case colombarium pour 15 ans</i>	384,00 €
<i>Case colombarium pour 30 ans</i>	656,00 €
<i>Taxe dispersion et identification jardin de souvenir</i>	93,00

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 28 Octobre 2019,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20191024-CM-2019-10-13-DE
Date de télétransmission : 29/10/2019
Date de réception préfecture : 29/10/2019